

Moyen-Orient

Territoires occupés

Le Canada a pour politique d'aborder d'un oeil objectif le conflit israélo-arabe et d'apporter des contributions pragmatiques en vue de son règlement pacifique. L'affirmation non équivoque du droit d'Israël de vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, principe sous-tendant les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations Unies, et la reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens, y compris le droit à un foyer national en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, sont les préalables d'une paix durable dans la région. Le Canada considère que seules des négociations entre les parties au conflit permettront de déterminer en quoi consistera un tel foyer.

Le Canada continue d'appuyer les initiatives américaines visant à instaurer la paix au Moyen-Orient et il a salué, en particulier, les efforts faits récemment par le secrétaire d'État Shultz pour élaborer des propositions acceptables à toutes les parties. Le Canada nourrit l'espoir que cette initiative contribuera à faire avancer le processus de paix.

Le Canada appuie les propositions Shultz parce qu'elles font du compromis territorial et de la reconnaissance mutuelle des éléments importants d'un règlement de paix. Dans une lettre qu'il a adressée récemment au Premier ministre Shamir, le Premier ministre Mulroney lui a demandé instamment d'accueillir les nouvelles propositions de paix américaines en faisant preuve d'ouverture d'esprit, d'originalité et de courage politique.

Le Canada déplore l'escalade de la violence dans les territoires occupés et exhorte toutes les parties à s'abstenir de nouveaux actes de violence ou de terrorisme. Il considère que les violations des droits de la personne dans les territoires sont inacceptables et incompatibles avec la Quatrième Convention de Genève.

Conflit Iran-Iraq

L'escalade du conflit Iran-Iraq, dont témoignent l'échange de missiles visant des agglomérations civiles et l'utilisation d'armes chimiques dans le nord de l'Iraq, montre combien il est impératif que les deux parties renoncent aux affrontements et entament des négociations en vue de trouver une solution pacifique. Le Canada appuie vigoureusement les initiatives internationales qui cherchent à susciter un règlement